

Augmentons les rentes, pas l'âge de la retraite

Le Parlement votera la version finale de la réforme des retraites lors de la session parlementaire de septembre. La manifestation sera l'occasion de faire entendre notre colère contre **une réforme qui augmente l'âge de la retraite des femmes, alors que nous avons besoin d'une réforme qui assure à toutes et à tous des rentes suffisantes pour vivre.** Les syndicats viennent d'ailleurs de déposer l'initiative pour une 13^{ème} rente afin d'améliorer le niveau des rentes AVS.

La Suisse est un pays riche qui peut et doit garantir à celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie une rente digne et un départ à la retraite à un âge où il est encore possible de profiter de quelques années de vie en bonne santé. Partir à la retraite, c'est aussi ouvrir des possibilités d'emploi pour les jeunes et lutter ainsi contre le chômage.

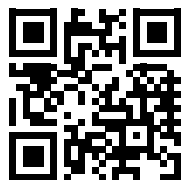
Toutes et tous à Berne le 18 septembre 2021

Le SSP vous appelle toutes et tous à participer à la manifestation nationale de l'Union syndicale suisse (USS) contre AVS 21:

- 13h30, Schützenmatte: rendez-vous et début de la manifestation
- 15h00, Pl. fédérale: fin de la manifestation et concert

Un train spécial est prévu de Genève à Berne.

Vous trouverez toutes les informations pratiques et le suivi du dossier des retraites sur:
www.ssp-vpod.ch/nonavs21



021 340 00 00
central@ssp-vpod.ch
www.ssp-vpod.ch/nonavs21

photo de couverture © Valdemar Verissimo
graphisme: charlottedesign.ch



18 septembre: manifestation nationale à Berne

AVS 21: NON À L'AUGMENTATION DE L'ÂGE DE LA RETRAITE DES FEMMES!

Le Syndicat suisse des services publics
Av. Ruchonnet 45 bis, Case postale 1360,
1001 Lausanne



AVS 21: une réforme sur le dos des femmes

AVS 21 ne contient que deux mesures : l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et la hausse de la TVA, une taxe antisociale qui pèse plus lourdement sur les petits budgets.

AVS 21 ce sont 10 milliards de francs économisés sur le dos des femmes !

Pour faire passer la pilule, on nous fait miroiter des « compensations ». Or, il ne s'agit que de mesures transitoires pour les femmes qui ont plus de 56 ans voire plus de 59, selon la version qui sera retenue lors du vote final. Ces mesures doivent partiellement compenser la baisse des rentes, ce qui montre le vrai visage d'AVS 21 : **une réforme qui baisse les rentes et nous oblige à travailler plus longtemps !**

65 ans : nous avons déjà dit NON

Alors que la majorité de la population a déjà voté deux fois contre une augmentation de l'âge de la retraite, en 2004 puis en 2017, la majorité du Parlement méprise le verdict des urnes et persiste dans sa volonté de nous imposer de travailler plus longtemps.

Pire, le Parlement a donné mandat au Conseil fédéral de préparer une nouvelle réforme à l'horizon 2026, pour augmenter l'âge de la retraite de toutes et tous à 67 ans et la droite fait pression au moyen d'une initiative pour la retraite à 66 ans. Face à ce mépris, notre riposte est déterminée : nous allons combattre AVS 21 dans la rue et dans les urnes.

Durant la pandémie, le taux de chômage a augmenté particulièrement pour les jeunes de moins de 24 ans et pour les personnes de plus de 55 ans : **à quoi bon augmenter l'âge de la retraite, alors que nombre de salarié-e-s en âge de travailler ne trouvent pas d'emploi ?**



photo © Eric Roset

Petit salaire petite rente

Globalement, les femmes touchent des rentes de 37% plus basses que les hommes. Ce constat accablant est le résultat des inégalités et discriminations accumulées durant toute la vie active. **Ce qu'on attend du Parlement c'est qu'il s'attaque à éliminer toutes ces inégalités et non pas qu'il attaque le droit à la retraite à 64 ans.** Or, nous en sommes loin. Selon l'OFS, l'écart salarial a augmenté de 18,1 à 19% entre 2014 et 2018. Face à ces chiffres, le Parlement aurait dû prendre des mesures urgentes : il n'en est rien.

64 ans c'est bien assez

Travailler une année de plus est une mesure qui frappe durement les travailleuses qui ont les métiers les plus pénibles, les salaires les plus bas et qui ne peuvent pas s'offrir une retraite anticipée. Celles aussi qui cumulent emploi et travail non rémunéré. Car, **les femmes assument toujours 70% du travail domestique, éducatif et de soins.** Elles pallient ainsi l'insuffisance des services publics, notamment en matière d'accueil des enfants et de prise en charge des personnes âgées et/ou malades. **La garde des petits-enfants par les grands-parents vaut 8 milliards de francs par année.** Mais on nous bassine que l'AVS coûte, plutôt que nous dire ce que l'Etat économise avec ce travail gratuit.

Les finances de l'AVS vont bien

Contrairement à ce que prétendent ses détracteurs, l'AVS se porte bien. En 2020, les finances de l'AVS ont bouclé sur un bénéfice de 1,9 milliard de francs. La fortune du fonds est de 47 milliards. On est loin du scénario catastrophe que nous rabâche la droite pour nous faire peur et affaiblir une assurance égalitaire et solidaire. Car, si **tout le monde touche l'AVS, un tiers des femmes ne touche aucune rente du 2ème pilier.**



photo © Eric Roset